

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type Electra 225 Limited ( 5 places ) modèle 4CX69	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	BUICK		CH 0330 51

Constructeur	BUICK MOTOR DIVISION of G. M. C. Flint (USA)		
Identification	"Electra 4CX69" et "CH 0330 51" sur la plaquette du constructeur "4X69K.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Ident. du moteur	" K " à gauche, à l'avant sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	4X69K7H 460 274	Signes fixes dans code du type	4X69K.. / 4CX69

<b>Chassis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR= exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	OLDSMOBILE	Type	V8-403 4bb1 (K)
Marque	V	Construction	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	110,52	Course	85,98
Cylindrée	65,95	CV-impôt	33,59
Puissance en CV	185 SAE-net	à U/min	3600
Bruit	71 dB/A	à U/min	3600
Silencieux	2 = 540x260x120 450x100 mm		
Mesure des gaz	ECE-15		*
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	4 limousine
Ceintures sécurité	SAE-J-4c **
Cale	-
Antivol	verrouillage de la direction
Indic. vit.	km/h
Rétroviseur	intérieur + gauche
Attelage	-
Verrouillage de la direction	-
Nombre de places	t 5 av 2 centre ar 3
Dimensions	int. ext.
Longueur	5640 Empattements 3020
Largeur	1960
Hauteur	1450 Voie av + ar +
Porte à faux	lat. Voies av ar
	sv 1070 ar
	ar 1550 Braquage g 12250 d 12300
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1075	845	1920
Charge utile	110	240	350
Poids total	1185	1085	2270
Garantie fabr.			2481
Dimens. pneus	GR 78 - 15	GR 78 - 15	(Variantes +)
Ply / bar	R / 1,8	R / 2,0	voir
Charge	1300	1360	remarques)
pour V max	180	180	
Garantie poids remorquable avec frein			1811
Garantie poids remorquable sans frein			454
Garantie poids de l'ensemble			-
Poids remorquable testé			-
Vitesse maximale selon le constructeur			180 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

Equipement §)			
Feux de route		4/ SEALED BEAM SAE DOT H.,	2/1A + 2/2A
Feux de croisement		2/ SEALED BEAM SAE DOT H.,	2 A (extérieurs)
Feux de position		1(2)P 77 GUIDE 4B DOT	
Feux rouges		DOT A(2)I(2)S(3)T	77 GUIDE 4C
Feux stop		DOT A(2)I(2)S(3)T	77 GUIDE 4C
Clignoteurs	av	voir feux pos.	ar voir feux rouges
Catadioptres	av		ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av		ar oui
Feux complément.			
Eclairage plaque		1/ séparé	
Essuie-glace		2/ balais	avec/ lave-glacé
Avertisseurs		DELCO REMY A+F	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	B U I C K	Electro 225 Limited	
Homologation N°	CH	0330 51	
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1920	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	33,59
Poids total	2481	Cylindrée	6595

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, dans montant de porte.
- \*\* ) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- + ) Variante de pneus :

HR 78 - 15	AV 1430 (1,8)	AR 1500 (2,0)	V-max. varie selon la marque, minimum 180 km/h
205 HR 15	1210 (2,0)	1320 (2,2)	210 km/h
225/70 HR 15	1230 (2,0)	1320 (2,2)	210 km/h
- Variante de jantes :

15 x 6 JJ	voies AV 1580 mm	AR 1550 mm
15 x 7 JJ	1570 mm	1540 mm

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV d'origine doivent être débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent fonctionner simultanément;
- les ampoules orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacées par des blanches;
- les catadioptres d'origine sont trop à l'intérieur; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs AR doivent être remplacées par des 18/5 W; la puissance des ampoules, lorsqu'elle diffère de celle d'origine, doit être marquée de manière durable et bien visible;
- l'ampoule séparée du feu rouge GE168 doit être enlevée y compris le socle;
- les feux blancs aux montants de custode doivent être débranchés;
- les feux de virage avant doivent être débranchés;
- le catalyseur, dans son état original, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation: (102) - Charge utile de la galerie maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 10.01.77

Homologation fédérale des types de véhicules